



Conseil communal de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 4 décembre 2024

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Préavis N° 26-2024 Budget de l'année 2025

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N°26-2024 du 23 octobre 2024,
vu le rapport de la Commission des finances,
vu les amendements proposés par la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2025 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	177'129'600.00
- Total des revenus	CHF	<u>167'713'900.00</u>
- Déficit	CHF	<u><u>-9'415'700.00</u></u>

après :

- Amortissements	CHF	8'019'100.00
- Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	663'600.00
- Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-2'018'400.00

2. d'approuver le crédit d'investissement complémentaire
d'équipement et de modernisation des réseaux des
Services Industriels CHF 1'000'000.00
3. d'approuver le budget 2025 de la Commission Intercommunale de la STEP
de Lausanne (CISTEP)

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire



Francine MEDANA

Pully, le 4 décembre 2024